

COMITÉ de DÉFENSE et de PROMOTION de la SANTÉ et des HÔPITAUX PUBLICS de CREIL et de SENLIS

RAPPEL:

Afin de clamer notre colère et d'appeler la population du bassin creillois à défendre sa SANTÉ, nous diffuserons cet appel:

le Lundi 6 Juin à 12h.45 devant l'Hôpital de Creil

NON aux Groupements Hospitaliers de Territoires (G.H.T.)

- des fusions dissimulées sous l'appellation de "coordination".
- des réductions de personnels, de lits, de soins qui se cachent sous le prétexte de "coopération".

Le 9 JUIN Rassemblement à 18h. devant l'Hôpital de Creil à l'occasion de la réunion du Conseil de Surveillance

NOTRE SANTE EN DANGER!

Médecins, chirurgiens ainsi que tout le personnel hospitalier ne dissimulent plus la dégradation de leurs conditions de travail et sa répercussion sur les patients.

La menace est lourde:

Le cri de détresse du corps médical est sans appel, la politique sanitaire ne peut qu'entraîner une hausse de la mortalité, déjà signalée à plusieurs reprises!

L'Agence Régionale de la Santé veut imposer aux Hôpitaux de CREIL et de SENLIS de nouveaux regroupements avec différents hôpitaux voisins dans le cadre d'un Groupement Hospitalier de Territoire, comme la loi de Santé y oblige.

Sous le prétexte de mieux coordonner l'activité hospitalière, ce qui est louable, il s'agit en fait de réduire le Secteur Public de Santé (fermetures de lits, réduction des personnels, mutualisations des services de soins et techniques...), associé à des « partenariats Public-Privé » accélérant la privatisation des soins.

A CREIL, alors que les travaux de rénovation avaient été lancés pour permettre la construction d'un Pôle Mère-Enfant de Niveau III, les Services de Pédiatrie, Néonatalogie, Gynécologie et Obstétrique connaissent une situation inacceptable :

- 11,5 médecins pour 22 postes prévus et nécessaires pour assurer 3 gardes par jour (Urgences Creil, Garde Senlis, Garde de Néonatalogie)

-Urgences pédiatriques passées de 6000 à plus de 22000 par an, en 10 ans, à effectif constant.

-Service de Pédiatrie en surcharge, obligeant à hospitaliser les enfants dans d'autres services (pneumologie, orthopédie, médecine...)

-Service de Réanimation Néonatale réduit à 4 lits au lieu des 6 prévus et nécessaires, obligeant à des transferts dans d'autres hôpitaux.

-Et plus grave, le refus de financer le pôle Mère-enfant, prévu depuis plus de dix ans à la demande du Ministère de la Santé.

-*Situation dégradée de la Maternité de Creil* (peintures, sols, douches...), tout pour faire couler ce Service Hospitalier Public accueillant chaque année autour de 1800 bébés.

La population du bassin Creillois doit défendre son hôpital Public et refuser le G.H.T.

Rejoignez le Comité pour défendre et assurer la promotion de notre hôpital.

comitesantecreil@orange.fr